

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'incident franco-anglais étant clos, il reste aux Alliés à avoir une politique bien définie à l'égard de l'Allemagne. Les Anglais semblent prendre l'initiative d'une action nécessaire. Les Alliés se mettront d'accord sur ce point à San-Remo. — Les Soviets veulent fêter le 1^{er} mai par du « travail effectif »...

L'incident anglo-français est clos, mais il reste aux Alliés à avoir une politique commune, bien définie, à l'égard de l'Allemagne. C'est une question qui doit être résolue à San-Remo. Sans nous immiscer dans la politique intérieure de la Prusse, nous avons le devoir de rester attentifs et vigilants. Le souci de notre avenir nous y contraint.

Il est de toute évidence, aujourd'hui, que rien ne justifiait l'intervention de la Reichswehr dans la Ruhr. La Prusse a prétexté des troubles pour avoir l'occasion de reconstituer son armée et pour avoir le moyen de nous priver de charbon. Si ce dernier but était atteint, l'Allemagne sait bien qu'il entraînerait la ruine de la France.

C'est ce qu'expose avec clarté le Comité Duplex :

« Le charbon nous est indispensable et l'Allemagne ne l'a jamais ignoré. En Belgique, il a respecté les charbonnages parce que, dans sa pensée, la Belgique n'était déjà plus qu'une province allemande. En France, il a systématiquement détruit ceux des nôtres qu'il a pu atteindre, car il voulait nous tuer économiquement. Sans charbon, plus d'activité, plus de production possible dans ces provinces du Nord où la houille blanche n'existe pas. Il sait que lui en a, du charbon, que tous les autres peuples producteurs du monde, Anglais, Yankees, en ont. Il a de plus, lui, l'Allemagne, fomenté chez nous le réveil du socialisme dont l'une des conquêtes récentes les plus néfastes a été cette loi de huit heures, qui n'existe ni en Allemagne, ni dans la république idéale, chère à nos théoriciens soviétistes, en Russie.

Il est certain que s'il ne nous fournit pas le charbon de la Ruhr et de Westphalie, il nous tue... Et avec son esprit-tenace, il met son énergie à accomplir en 1920 ce qu'il projetait en 1914 et qu'il n'a pas pu accomplir sur les champs de bataille, à détruire l'ennemi mortel que nous sommes pour lui. Il réunit ce qui lui reste de force militaire pour nous spolier du charbon indispensable ; il veut arrêter notre reconstitution, rayer la France du nombre des pays susceptibles de vivre.

Voilà la logique des faits. Cela a commencé à Berlin et se poursuit dans la plaine du Rhin. C'est parce que nous ne voulons pas être tués pendant la paix que nous avons essayé de réagir... »

Pour atteindre ce dernier but, nous avons le droit de compter sur l'aide de nos alliés, intéressés comme nous-mêmes à ce que les vaincus tiennent les engagements qu'ils ont pris à Versailles. MM. Wilson et Lloyd George peuvent avoir une opinion personnelle en opposition avec l'intérêt général des nations alliées, ils n'en seront pas moins contraints de tenir compte de l'opinion générale de leurs concitoyens, qui est nettement favorable à la thèse française. Comme l'écrivait récemment la *New-York Tribune* : « La France est arrivée à la limite des concessions dans l'intérêt de la bonne harmonie. C'est au tour des Anglais de céder. Après tout, c'est à la France qu'on a fait payer dans la plus large proportion les frais de la guerre et de la paix. Le peuple est fatigué de la politique de ceux qu'il considérait comme des alliés, il comprend maintenant que ce sont des rivaux profitant de la bonne foi française. Consciente de ses besoins, de la force qui lui reste et comprenant qu'elle n'a plus rien à attendre de ses récents alliés, la France se propose de recueillir les fruits de sa victoire, d'assurer sa sécurité et les réparations, afin que le sang versé par elle ne l'ait pas été en vain. »

La note est poussée au noir. Le revirement anglais le prouve. Il n'en reste pas moins que l'entente est nécessaire entre les Alliés pour que la civilisation tout entière ne perde pas le bénéfice de la gigantesque lutte qu'elle a livrée.

La question doit être étudiée à

San-Remo. Des discussions qui se poursuivent en Italie, il doit ressortir, comme le dit notre confrère Gaurvain : « Qu'aucun des Alliés ne doit succomber à la tentation de se créer un parti ou une clientèle en Allemagne, et que tous doivent s'appliquer à encourager ceux des Allemands qui, tournant le dos au passé, sont prêts à se remettre au travail, sans autre pensée que d'assurer leur existence. »

C'est dire que la France entière est derrière son gouvernement dont l'énergie est la garantie de sa sécurité.

Et personne ne comprendrait qu'on capitulât devant Berlin qui devait désarmer le pays et qui possède encore, suivant l'affirmation d'un ministre anglais, des milliers de canons et des milliers d'avions qui auraient dû être livrés ou détruits.

La conférence de San-Remo doit être le point de départ d'une évolution heureuse dans l'action des Alliés.

N'a-t-on pas le droit d'escompter cette évolution quand on voit le gouvernement anglais proposer à la France de faire une démarche commune auprès de Berlin dans le but :

1^o D'exiger de l'Allemagne l'exécution loyale et intégrale de toutes les clauses du traité de Versailles, ces termes généraux impliquant évidemment la question du désarmement ;

2^o De prévenir un mouvement séditionnel et de caractère insurrectionnel qui aurait pour conséquence d'obliger les Alliés à suspendre le programme économique et de ravitaillerment qu'ils ont maintes fois exposé à l'Allemagne, et qui est notamment contenu dans leur mémorandum économique.

Qui eût pu croire, il y a seulement 10 jours, à une pareille initiative de Londres ?

Cela prouve qu'on a reconnu, chez nos voisins, que la France était dans la bonne voie. Comme le conseille un de nos confrères, jetons un voile sur le passé pour concentrer notre pensée sur le présent et sur l'avenir.

Il n'y a pas d'espérances prématurées pour les Alliés, s'ils savent rester unis !

Alors que la France n'évitait la ruine que si elle en arrive enfin au seul programme sauveur : *produire et se réarmer*, les pontifes du socialisme s'efforcent d'arrêter le plus longtemps possible la production nationale à l'occasion du 1^{er} mai.

L'occasion est bonne pour riposter par l'appel que les chefs bolcheviks adressent au peuple russe. Ce message a été transmis, le 14 avril, à 18 heures, par le poste radiotélégraphique de Moscou :

A tous les comités exécutifs provinciaux,

A tous les comités provinciaux du travail,

A tous les comités provinciaux du parti communiste,

Conformément à la décision du bureau du comité central exécutif panrusse, la célébration du 1^{er} mai sera changée en un grandiose samedi panrusse, et il faut immédiatement en préparer les dispositions :

1^o Créer au milieu du comité exécutif provincial une commission spéciale, et des commissions identiques dans chaque commune ;

2^o Ce samedi doit être fêté par un travail collectif de six heures **AU MOINS**, de travail effectif.

Nos extrémistes nous prêchent l'exemple de la Russie. Or, les Soviets estiment que la fête du Travail doit être l'occasion d'une production collective supplémentaire.

Que pensent de cette attitude les agités qui, par esprit de classe, élèvent le sabotage de la production à la hauteur d'un système ?... A. C.

Conformément à la décision du bureau du comité central exécutif panrusse, la célébration du 1^{er} mai sera changée en un grandiose samedi panrusse, et il faut immédiatement en préparer les dispositions :

1^o Créer au milieu du comité exécutif provincial une commission spéciale, et des commissions identiques dans chaque commune ;

2^o Ce samedi doit être fêté par un travail collectif de six heures **AU MOINS**, de travail effectif.

Nos extrémistes nous prêchent l'exemple de la Russie. Or, les Soviets estiment que la fête du Travail doit être l'occasion d'une production collective supplémentaire.

Que pensent de cette attitude les agités qui, par esprit de classe, élèvent le sabotage de la production à la hauteur d'un système ?... A. C.

INFORMATIONS

Les Belges à Francfort

Un détachement belge, composé de 60 fusiliers et de deux sections de mitrailleuses, a relevé, à Francfort, le détachement français de garde à l'Opéra. La cérémonie a eu lieu en présence des officiers du quartier-général français et devant une foule nombreuse.

Puis la musique belge a reconduit le détachement français à son cantonnement.

Livraison de navires allemands

On signale que le croiseur allemand *Kolberg* et sept destroyers sont partis des îles Scilly pour Cher-

bourg, où ils doivent arriver le 24 avril.

Ces navires, destinés à la marine française seront escortés par le vapeur *Ceula* qui, après leur entrée en rade, prendra à son bord les équipages pour les rapatrier en Allemagne.

Les dettes de la Russie seront-elles payées ?

Le correspondant de la *Gazette de Francfort* à Copenhague dit savoir que Litvinoff, au cours d'une entrevue qu'il vient d'avoir avec les représentants de la presse, a formellement déclaré que la reconnaissance des dettes de l'Etat russe était impossible, car les pertes qu'ont fait subir à la Russie les opérations de guerre prolongées et le blocus, ont enlevé au gouvernement des Soviets les moyens de garantir le paiement des dettes.

L'offensive contre la Pologne

Officiel. — Dans le secteur de Podolie, l'ennemi a attaqué à nouveau Novo-Konstantynow. L'attaque a été repoussée.

Sur le Dniester, l'ennemi concentre des forces importantes.

En Volhynie, l'ennemi regroupe ses forces au moyen de détachements arrivant de l'est au sud.

La concentration des troupes de l'ennemi dans la région de Lepel continue.

Les soviets suppriment les syndicats

Le Congrès des soviets de Moscou a décidé de placer à la tête des entreprises industrielles des chefs capables et énergiques, car le gouvernement de Moscou est arrivé à se convaincre que l'existence des conseils ouvriers est néfaste à l'industrie.

Suivant une dépêche de Moscou, le gouvernement des soviets aurait décidé de supprimer les organisations corporatives et de placer, tout ce qui les concerne sous le contrôle direct du gouvernement, au nom duquel Lénine prétend exercer une dictature officielle et effective.

Au Maroc

Un fort parti des Beni Ouarain, comprenant environ un millier de cavaliers et de piétons, a tenté, le 14 avril, d'attaquer le poste de Khemisset-Gour, près de la route de Fez à Taza. L'ennemi, vivement canonné, s'est replié en désordre, laissant sur le terrain 30 tués. De notre côté, nous avons perdu 2 officiers, 2 sous-officiers et 3 spahis tués et 1 blessé.

Une grève américaine contre les tailleurs

Une grève originale a été déclarée lundi par les étudiants de l'Université de Yale. Elle a pris en deux jours une extension nationale. Désirant opposer à la hausse du prix des vêtements, les étudiants fondèrent, lundi, un Club ouvert à tous les membres, s'engageant à porter seulement une combinaison en toile, dite « overall », constituant le costume de travail des ouvriers. Aussitôt hommes et femmes de la société de New-York fondèrent des Clubs semblables, organisant des démonstrations et des cortèges. Aujourd'hui, de tous les points du pays de l'Alabama, de New-York, du Kansas, du Kentucky, de la Californie, de la Virginie, des dépêches parviennent, informant que des Clubs « overalls » sont fondés, et que la grève contre les tailleurs et les magasins de confection est déclarée. Le costume complet confectionné coûte actuellement de 70 à 110 dollars, tandis que l'« overall », coûtant avant guerre 50 cents, coûte aujourd'hui 6 dollars.

Un discours du ministre de l'agriculture

M. Ricard, ministre de l'agriculture, a présidé, samedi, le banquet organisé en l'honneur du centenaire de la Société d'agriculture de Seine-et-Marne.

Dans son discours, M. Ricard, parlant du déficit de notre production agricole, a exprimé l'angoisse que lui causa la décroissance rapide de notre natalité. Il suffit de considérer, a-t-il ajouté, que le déficit des naissances, de 4.000 en 1880 est passé à 137.000 en 1913, et l'on constate une relation étroite entre ce déficit et l'insuffisance de nos exportations.

Le relèvement économique de la France a donc pour facteur capital,

l'effort qui sera fait dans chaque foyer pour le relèvement de la natalité française. Le ministre considérait aussi comme indispensable d'améliorer le sort du travailleur rural et d'apporter dans les conflits toute la conciliation possible.

Il faut multiplier a-t-il dit, les foyers ruraux, propriétaires du sol ; il faut faire des terriens, dont la souche se perpétuera sur la même terre. Ainsi, les convulsions sociales se termineront, bien vite. La France doit penser à ces problèmes, si elle veut assurer son avenir.

Une économie annuelle de 1 milliard 500 millions

M. Le Troquer, ministre des travaux publics, a insisté auprès de la commission sénatoriale pour qu'elle hâte le vote de la loi portant aménagement du Rhône. Cela permettra à la France de réaliser une économie d'environ un milliard et demi sur les deux milliards de charbon dont nous sommes tributaires annuellement vis-à-vis de l'Angleterre.

Haute Cour

Audience du 17 avril

Dans son réquisitoire, M. Lescoeur avait demandé les applications des articles 77 et 79 du Code pénal ; mais il déclara qu'il laissait la Cour libre du choix de la peine. « Toutefois, il ne saurait plus être question, dit-il, de l'application de l'article 205 du Code militaire qui prévoit la peine de mort. Après la victoire, la clémence doit reprendre sa place. »

Dans la séance de samedi M. Moutet, défenseur de M. Caillaux, prend la parole. Il fait l'historique des événements de 1914, pour démontrer que M. Caillaux n'a jamais poursuivi une politique favorable à l'Allemagne. Il constate que les incidents d'avant-guerre ont été abandonnés par l'accusation et il insiste sur les avantages obtenus pour la France par M. Caillaux au Maroc, malgré les prétentions de l'Allemagne.

M. Moutet, accuse les diplomates, adversaires de M. Caillaux, d'avoir dénigré celui-ci. Puis, il examine tous les faits qui sont reprochés à M. Caillaux à qui, dit-il, on fait un grief des relations que ses hautes destinées lui ont faites.

Séance du 18 avril

M. de Moro Giafferi présente la défense de M. Caillaux. M. Caillaux, dit-il, a rendu à la France de grands services lorsqu'il était en mission au Brésil.

Il s'élève contre les dénonciations de Minotto et des policiers américains et il affirme que M. Caillaux n'a jamais profité des tractations des Lenoir et Bolo.

Audience du 19 avril

M. de Moro Giafferi poursuit sa plaidoirie. Il déclare que M. Caillaux n'a jamais confié de mission à Charles Humbert.

Il dit que M. Caillaux reçut des lettres de l'espion Lipscher, mais pouvait-il empêcher celui-ci d'écrire ? M. Caillaux opposa une fin de non recevoir aux propositions de cet agent de l'Allemagne.

Le défenseur critique les services de police et les méthodes utilisées dans les enquêtes. Puis il affirme que M. Caillaux n'a jamais apporté son appui moral au *Bonnet Rouge*.

Chambre des Députés

Séance du 17 avril

La Chambre reprend la discussion des nouvelles ressources fiscales. Les articles 2, 3, 4, 5 sont votés.

Sur l'article 6, M. Fallières demande que le maximum de l'impôt soit porté de 40 à 50 0/0. Cet amendement est voté.

M. Tixier demande un dégrèvement en faveur des familles nombreuses. Le texte est voté. Mais la commission demande le renvoi de l'article 6. Le renvoi est prononcé. Les articles 7, 8 et 9 sont votés. Les articles 10 à 17 (bénéfices de guerre) sont réservés.

Séance du 19 avril 1920

La Chambre continue la discussion du projet de loi portant création de nouvelles ressources fiscales. Les articles 6 et 7 sont adoptés. M. Lafont, sur l'article 27, soutient un amendement tendant à considérer l'Etat comme héritier pour la part

d'un enfant dans la succession de moins de 4 enfants.

M. Bonnevey combat l'amendement qui est rejeté.

Les articles 27, 28, et 29 bis sont votés.

CHRONIQUE LOCALE

Attendons toujours !

Le Parlement crée avec ardeur et rapidité des impôts nouveaux. Il ne s'est pas prononcé encore sur les bénéfices de guerre, ni sur la suppression des emplois inutiles, ni sur la compression des dépenses énormes faites au gré des fantaisies, des caprices de nos maîtres du jour.

Cela viendra, peut-être. Le Parlement ne saurait passer outre, et laisser les profiteurs jouir des fortunes qu'ils ont amassées sans peine au moment où régnait la grande pagaille.

Nous avons souvent signalé dans ces colonnes, la nécessité qu'il y avait à épurer les comptes de dépenses qui peuvent être contrôlés. Car, disons-le en passant, il paraît qu'il n'est pas facile de trouver une comptabilité des plus parfaites dans divers services qui ont, cependant, coûté et qui coûtent fort cher aux contribuables.

Jamais le moindre effort n'a été fait jamais la moindre mesure n'a été prise, pour mettre un peu d'ordre dans ce maquis de gabegies où zigzaguent, se défilent et s'emplissent les poches un tas d'individus qui ne croient, après tout, que faire des affaires.

Oui, voilà bien des semaines, bien des mois que nous signalons la trop grande facilité qu'ont les fribustiers de détourner les contribuables. Les bénéficiaires de prébendes ne s'en portent pas mieux, mais ils se portent toujours bien.

Car, alors que tous les faits de gabegie pouvaient être et devraient être implacablement réprimés, — rappelons pour souvenir les wagons disparus d'avoine, de maïs — ; alors que toutes les dépenses somptuaires devraient être supprimées, depuis longtemps, nous en sommes encore au même point. Les privilégiés, au nom des sacro-saints principes de discipline et de camaraderie républicaine ont été et restent taboués.

Le résultat est joli ; les privilégiés ont la bourse garnie, et continuent à être les maîtres. Le contribuable paie.

Si la Chambre ne prend pas une résolution ferme, catégorique de demander à ces privilégiés la plus grosse partie de ce qu'ils ont pris, le contribuable pourrait bien se fâcher. Est-ce ce que l'on cherche depuis des mois et des mois ?

Notre excellent confrère de la Dépêche s'élève, à son tour, depuis 2 jours contre l'exagération des dépenses somptuaires.

Tout est bien qui arrive à point. Il est, en effet, encore temps de parler de ce dont nous parlons, comme nous le disons plus haut, depuis des mois et des mois.

A force d'enfoncer le clou... dit la réclame, le clou pénétrera-t-il ?

Nous sommes sceptiques. Mais, nous affirmons une fois de plus que tous les abus quels qu'ils soient, commis au détriment des deniers publics, soit dans l'administration ou en dehors des administrations, doivent faire l'objet de sanctions.

Notre confrère de la *Dépêche* est d'accord sur ce point avec nous ; et il dira avec nous, qu'il ne saurait y avoir aucune exception pour tous ceux qui auraient trafiqué de leur situation, de leur emploi.

Hélas ! Trois fois hélas ! Les exceptions qui sont faites sont tellement nombreuses, que nous demandons à tous les échos où et quand une sanction sérieuse a été prise contre les trafiquants !

La Chambre paraît avoir de bonnes intentions de « faire quelque chose » dans ce sens, mais on nous permettra d'attendre le moment où ses décisions si elle en prend, seront exécutées.

Jusque-là... LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Dane Urbain-Henri : soldat courageux et dévoué. A été mortellement atteint, le 8 septembre 1914, aux Grandes-Perthes (Marne), en combattant vaillamment pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Deimond Jean-Baptiste : excellent caporal. A été tué le 27 août 1914, en défendant une position contre une violente attaque allemande, à Raucourt. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Delort Victor-Jean-Antoine : brave soldat. A été tué, le 26 septembre 1914, en défendant une position contre une violente attaque ennemie, à Minaucourt. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Crespy François-Frédéric : soldat courageux et dévoué. A été tué glorieusement, le 31 décembre 1914, à son poste de combat, à Mesnil-les-Hurlus (Marne). Croix de guerre avec étoile de bronze.

Crueghé Léon-Louis : soldat courageux et dévoué. A été blessé grièvement, le 26 septembre 1914, à Minaucourt (Marne), en défendant une position contre une violente attaque allemande. Mort des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Constant Auguste : soldat courageux et dévoué. A été tué à son poste de combat, le 19 août 1915, à la Harazée (Marne). Croix de guerre avec étoile de bronze.

Cluzan Ferdinand : agent de liaison courageux et dévoué. Tué le 24 décembre 1914, devant Mesnil-les-Hurlus (Marne), en transmettant un ordre sous un violent bombardement. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Au 7^e

M. Chambon, sous-lieutenant au 7^e d'infanterie est maintenu au 7^e d'infanterie comme première résidence d'après-guerre, avec la mention « service ».

Réserva

Par décision du 13 avril, les sous-lieutenants de réserve, à titre définitif du 7^e d'infanterie, dont les noms suivent, prennent rang aux dates ci-après :

MM. Huitric (du 20 octobre 1917) ; Astier (du 16 janvier 1918) ; Colletot (du 22 juillet 1918) ; Cosmeur (du 15 octobre 1918) ; de l'Orme d'Alincourt (du 13 novembre 1918) ; Fontaine (du 9 décembre 1918) ; Salebert (du 13 décembre 1918) ; Jalouis (du 21 décembre 1918) ; Boulais (du 5 mars 1919).

Mutation

M. le lieutenant d'infanterie métropolitain, Bluteau du 7^e d'infanterie a été autorisé à changer d'arme, par permutation, avec M. le lieutenant d'infanterie coloniale Coneron du 5^e régiment d'infanterie coloniale.

Compatriote

Notre compatriote, M. Joseph Bonnet, sous-officier au 117^e d'infanterie, commis-greffier auxiliaire au Conseil de guerre du Mans, est nommé commis-greffier et maintenu au Mans.

Autobus

M. Louis Delport a reçu la lettre suivante de M. le ministre des travaux publics.

Paris le 10 avril 1920

Monsieur le Député et cher collègue,

Vous avez bien voulu me demander de faire aboutir, le plus rapidement possible, le projet d'organisation, dans le département du Lot, d'un service public subventionné de transports par automobiles comprenant un réseau de 10 lignes.

J'ai l'honneur de vous faire connaître le décret approuvant la convention passée entre l'entrepreneur et le département, et allouant à ce service une subvention sur les fonds du Trésor, a été signé par M. le Président de la République, le 2 avril courant.

Veuillez agréer, Monsieur le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Travaux Publics,

Perceptions

M. Duron, adjudant au 7^e d'infanterie, est nommé percepteur à Masseret (Dordogne).

M. Desforges, percepteur d'Assier est nommé à la perception de Chalus (Hte-Vienne).

M. Capdeville, employé, à la Trésorerie générale de Cahors est nommé percepteur à Limogne.

Nous adressons à M. Capdeville nos bien vives félicitations.

Notariat

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Aubertin Charles, clerc chez M. Sourdrilles, fils de M. Aubertin conservateur des hypothèques en retraite dont la famille est honorablement connue à Cahors, vient de passer brillamment ses examens de 1^{er} clerc de notaire à Cahors. Nos félicitations.

Conseil départemental

Les instituteurs et les institutrices privés laïques ont procédé à l'élection d'un délégué au Conseil départemental de l'enseignement primaire du Lot. M. Deviers a été élu.

Chronique sportive

Un baptême sportif

Oh ! l'heureuse nouvelle qui m'enthousiasma dimanche à mon retour dans notre chère cité ! A la gare d'abord de la descente du train, sur les boulevards ensuite, à l'hôtel plus tard je n'entendis parler que du match amical qui devait l'après-midi mettre aux prises les Equipes premières du 7^e R. I. et de l'Aviron Cadurcien, et aux imitations lancées contre ce ciel maussade qui persistait à être menaçant je compris l'intérêt que tous à Cahors attachaient à cette rencontre.

Heureux de mon retour, je le fus doublement lorsque quelques amis m'eurent expliqué les tous récents événements sportifs. Ainsi, plus de doute, notre ville fera bonne figure l'an prochain dans le monde sportif du Sud-Ouest, (et qui sait, peut-être plus loin), puisque de très nombreux et excellents joueurs actuellement dans nos murs acceptent sous l'égide de l'Aviron Cadurcien de soutenir bravement ses couleurs. N'arrivent-ils pas encore à votre oreille ces échos lointains mais persistants des clapotis victorieux que Yoles et Outrigers Cadurciens firent chanter si souvent tant sur notre Lot que sur les rivières du Sud de la France ? Qui peut douter du succès ? Avec des joueurs tels que nous les vîmes le soir, avec la Direction et le passé de Gloire d'une telle société, la renommée ne peut que grandir. Soyons confiants !

Retenu par la fraîcheur d'un apéritif et surtout par le charme de révélation si chères à mon cœur, je n'eus que le temps après le repas de déboucler mes malles, d'en extraire la plus immaculée de mes paires de gants et de courir au Baptême sportif qui devait avoir lieu sur le terrain de Cabessus. Le cœur me battait fort croyez-le bien lorsque j'arrivai (car je suis loin de posséder le souffle des trente gaillards que je vis peu après mener pendant quatre-vingts minutes une partie à un train d'enfer), et je crus qu'il allait se rompre, mais de joie cette fois lorsque je vis la foule considérable massée sur les touches.

Comme nous sommes loin des réunions passées. A en juger par les robes claires et les jolis minois que j'aperçus, ce n'est pas seulement de nombreux sportifs qui se pressaient dimanche à Cabessus, mais bien tout Cahors qui, voulant devenir entièrement sportif était venu pour applaudir les joueurs et aussi pour déchirer ce voile de grisaille et d'imprécis qui estompait l'horizon sportif et montrer aux dirigeants de l'A. C. que la réussite et les succès futurs seraient comme ce radieux soleil de printemps qui crevant les nuages du matin avait voulu lui aussi prêter son concours à cette belle fête.

Je fus très des profondes méditations où me plongèrent d'aussi joyeuses constatations, par le défilé endiablé que les jeunes de la Diane et de l'Avvenir venaient d'attaquer sous l'excellente direction du sympathique M. Rivière. Les dernières mesures de Paris-Belfort chantaient encore à mon oreille que déjà rouges et bleus longuement acclamés avaient pris leurs places respectives. Minute d'attente ! Dans la foule pas un mot ; les joueurs sont anxieux et impatient ; enfin M. Picqué l'excel-

lent arbitre si dévoué siffle le coup d'envoi aux Rouges.

Je ne vous dirai rien de la partie. Sans doute, depuis mon départ de nombreux critiques écoutés m'ont succédé et je ne vus nullement marcher sur leurs pas ; cependant, je ne puis m'empêcher en les félicitant d'attirer l'attention de tous sur les Equipers de l'Aviron Cadurcien qui jouant ensemble pour la première fois et beaucoup sans entraînement, surent dans la première mi-temps pendant qu'ils s'étudiaient résister au pack Rouge mieux soudé et bien en soufflé pour forcer ensuite dans leur premier match la première victoire pour leur club.

Et puis, je ne vous dirai qu'un mot du grand réconfort qui se dégage de la journée de dimanche. A la grande foule qui se pressait à la sortie pendant que tambours et clairons attaquaient le « Salut à 85^e » tout le monde comprit que la cause des sports était gagnée. A la parfaite organisation qui sut prévoir chaises et musiques sur un terrain aussi peu commode, chacun comprit qu'il y avait enfin une Direction ; et les sportifs furent unanimes à reconnaître que d'après la partie si féconde en péripéties qui venait de se jouer que les équipiers excellents ne manquaient plus.

C'est pour ces trois raisons qu'il n'est plus permis de douter de l'avenir. Je fus extrêmement heureux d'éprouver dès le premier jour de mon retour les joies que j'éprouvais dimanche. Tous les espoirs sont permis ! Cahors verra l'an prochain de belles rencontres et je suis persuadé qu'il en sortira chaque fois plus glorieux.

Vieux Sportif.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 5 au 10 avril 1920, a été la suivante : Nombre de placements à demeure : 2 hommes.

Offres d'emplois non satisfaites : 1 homme.

La classe 1918 et la prime de démobilisation

Le ministère des pensions communique la note suivante :

« A la suite des discussions qui ont eu lieu devant la Chambre, à propos de l'attribution de la haute paye aux hommes de la classe 1918, une confusion paraît s'être produite au sujet du droit de ces militaires à percevoir les primes de démobilisation.

Le ministre des pensions tient à rappeler qu'en vertu de l'article 1^{er} de la loi du 22 mars 1919, les hommes de la classe 1918, qui auront effectué trois mois de service entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, ont droit à la prime fixe de 250 fr. Quant aux primes fixes, elles ne seront attribuées qu'à ceux des militaires de la classe 1918 qui seront demeurés sous les drapeaux au-delà de trois ans de durée légale du service militaire obligatoire. Primes fixes et primes mensuelles devront être payées aux intéressés, au moment de leur libération, par les corps de troupe auxquels ils appartiennent.

Foire de Bordeaux

du 5 au 20 juin 1920

Le Comité croit devoir porter à la connaissance des commerçants et industriels désireux de participer à la prochaine foire que, malgré les agrandissements réalisés, il n'y a plus de Stands disponibles. Seuls, quelques comptoirs peuvent encore être mis à la disposition des maisons qui n'ont pas envoyé leur adhésion. Le nombre des comptoirs disponibles étant actuellement très réduit, le Comité fait toutes réserves au sujet des demandes de participation qui lui parviendraient après le 20 avril.

Pour notice et renseignements s'adresser au Comité de la foire Hôtel de Ville Bordeaux.

Théâtre de Cahors

Tournées Georges ZELLER

Les chefs-d'œuvre du Théâtre Français

Rappelons que c'est Mercredi prochain 21 avril qu'aura lieu au Thé-

âtre Municipal de Cahors la représentation du

CID

donnée par la tournée Georges Zeller. Cette tragédie magnifique, dont les vers sont devenus immortels, soulève l'enthousiasme par la beauté du langage et par son action émouvante. C'est le chef-d'œuvre incontestable de Corneille et le plus grand succès du répertoire de la Comédie-Française.

Catus

Chute mortelle. — Samedi soir la commune de Catus a été vivement impressionnée par la bien triste nouvelle de la mort accidentelle de M. Delpech, maître d'hôtel et adjoint au maire.

M. Delpech était occupé, sur une charrette arrêtée devant la porte de l'hôtel, à décharger des sacs de farine. Il traînait un de ces sacs sur le bord de la charrette quand, malheureusement, M. Delpech arriva sur le bord de la charrette et perdit l'équilibre. Il tomba et dans la chute la tête heurta violemment le trottoir.

Des témoins de l'accident accoururent et relevèrent M. Delpech auquel on prodigua les soins les plus dévoués ; mais tout fut inutile, M. Delpech expira peu après. La mort de M. Delpech a provoqué de vifs regrets parmi la population de Catus où il ne comptait que des sympathies.

Pendant la guerre, M. Delpech avait rempli avec dévouement et tact les fonctions de maire, et tout le monde s'accordait pour reconnaître sa bienveillance envers tous.

Aussi, aux dernières élections de la municipalité, il fut réélu adjoint. Ses obsèques ont été célébrées lundi matin au milieu d'une foule considérable ; on peut dire que toute la population de Catus a suivi le convoi funèbre.

Au cimetière, M. le docteur Lacombe, maire de Catus, au nom du conseil municipal et de la commune, a adressé en termes émus au dernier adieu à son regretté collaborateur et ami.

Discours de M. Lacombe

Mesdames, Messieurs,

J'accablais à cette heure un devoir bien pénible ; celui de dire le dernier adieu à un collaborateur précieux, à un ami de longue date.

Vous aviez, mon cher Delpech, des titres nombreux à l'estime, à l'affection de tous, mais vous étiez pour moi un vaillant auxiliaire, un ami sur qui je savais pouvoir compter. Venu à la vie municipale longtemps avant moi, votre expérience des affaires me fut souvent utile, surtout quand nos collègues vous confièrent le mandat d'adjoint. Mais c'est surtout au cours de la grande guerre que vous avez donné la mesure de votre dévouement. Malgré les tristes occasions par le départ de vos trois enfants, malgré la perte cruelle de votre cher René tombé au champ d'honneur sous Verdun, malgré les charges auxquelles vous deviez faire face pour diriger votre maison, vous n'avez pas hésité à assumer celles plus lourdes et plus délicates de la direction des affaires municipales.

Votre activité incomparable, votre amour pour le travail vous permirent de remplir la tâche que vous aviez acceptée. L'activité, l'amour du travail, une volonté ferme, un jugement droit, telles sont les qualités qui ont distingué Delpech, lui ont permis de créer une maison. Opérateur au labeur, persévérant dans l'effort, éclairé par les connaissances qu'il avait acquises par lui-même, sa vie doit nous servir d'exemple.

Mon cher Delpech, vous nous quittez après une vie bien remplie. Puis-je les regrets unanimes que vous laissez parmi nous, atténués par une mort si brusque, adoucir la douleur de tous les vôtres brisés de douleur.

Au nom du conseil municipal, mon cher ami, je vous adresse le dernier adieu. Nous adressons à la famille de M. Delpech, à son gendre notre ami M. Armand Lagaspie, à Mme et à Mlle Lagaspie nos bien sincères condoléances et nos vives sympathies.

Praynac

Viande de boucherie : Bœufs gras, de 150 à 180 fr. les 50 kilos ; veaux, de 4, 50 à 5 fr. le kilo ; moutons, 5 fr. ; porcs gras, de 280 à 300 fr. les 50 kilos.

Bœufs d'attelage, 1^{re} qualité, 5.000 fr. ; bœufs secondaires, de 3.500 à 4.000 fr. ; vaches de travail, 3.000 fr. la paire. Volaille, de 4 fr. à 4 fr. 50 ; dindes, 4 fr. ;

lapins domestiques, 2 fr. 50 ; le demi kilo ; œufs, 3 fr. 50 la douzaine ; chevreux, de 30 à 40 fr. pièce.

Porcelets, de 250 à 300 fr. la pièce selon grosseur ; moutons de 1^{re} qualité, de 250 à 320 fr. ; agneaux, de 80 à 100 fr.

Oisillons, de 25 à 30 fr. la paire ; canetons, de 8 à 10 fr. ; poussins, de 2 à 3 fr. la paire.

Pommes de terre de semence, de 22 à 24 fr. ; pommes de terre ordinaire, 20 fr. les 80 litres.

Beaucoup de jar. linage et de plants divers. Plants de tomates, 1 fr. la douzaine ; plants d'oignons, 1 fr. 50 ; asperges, 1 fr. 50 la botte.

Figeac

Probité. — Il a été trouvé sur la voie publique, par M. Elie Engelergues, négociant faubourg du Pin, un portemonnaie contenant une certaine somme. Déclaration en a été faite au Commissariat de Police.

AVIS. — MM. les viticulteurs de Figeac qui avaient demandé à la Mairie une attribution de sulfate, sont informés que cette marchandise a été expédiée de Cahors le 17 courant. Ils seront ultérieurement avisés dès son arrivée afin de pouvoir en prendre livraison.

Martel

Foire. — Le public est informé que la foire mensuelle nouvelle se tiendra le vendredi 23 avril courant. A cette foire seront primés les veaux et d'autres catégories d'animaux.

Rocamadour

La direction des Beaux-Arts vient de décider que la maison « la Paumette » à Rocamadour serait inscrite sur la liste des monuments historiques.

BIBLIOGRAPHIE

Poèmes de tendresse, par Ernest Prévost. Un volume in 18 (Paris, Librairie Jouve et Cie, 15, rue Racine), broché (majoration comprise)..... 3 fr. 50

« Aux tendres, aux amants pieux de l'amour, à ceux, à celles qui se reconnaissent dans ma ferveur » ; ainsi l'auteur a dédié son livre. Et, en effet, jamais poète n'a condensé en des pages plus vibrantes plus d'intense pitié. Les Poèmes de Tendresse ne ressemblent en rien aux poésies ordinaires d'exaltation amoureuse. Ils constituent une œuvre d'une sensibilité très personnelle, d'une subtilité, émouvante et troublante psychologie. Déjà bien connus quoique mérités, les Poèmes de Tendresse d'Ernest Prévost, inspirés des plus passionnants problèmes du cœur, traités dans une forme classique achevée et présentée par les éditeurs avec une sobre élégance, vont devenir le bréviaire des tendres et des délicats.

Les Saisons Rouges, par Louis Payen, chez Eugène Figuière et Cie, Editeurs, 3, Place de l'Odéon, Paris.

Un volume in-12 couronne ; prix 3 fr. 50.

Les Saisons Rouges est un recueil de poèmes d'un lyrisme élevé. Un souffle mystique les anime et les revêt d'un charme pénétrant.

Le Volume vient seulement de paraître et fait déjà l'objet de multiples demandes. Nul doute que dans quelques jours l'édition ne soit épuisée, ce qui sera une affirmation de l'intérêt que le public porte à M. Louis Payen.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

Les nouveaux impôts

La Chambre a repris ce matin la discussion du projet de loi des impôts nouveaux. La discussion a repris après l'article 29 bis.

M. Chassaing-Coyon développe un amendement tendant à maintenir à son taux actuel la taxe de mainmorte. L'amendement est disjoint et renvoyé à la Commission des finances.

La Chambre adopte ensuite l'art. 30 qui tend à augmenter le nombre des versements échelonnés de semestre en semestre par lesquels les redevables ont la faculté de s'acquitter des droits de mutation par décès sous certaines garanties en faveur du trésor énumérées dans ledit article.

La Chambre vote alors très rapidement une dizaine d'autres articles.

A San-Remo

L'opposition

Anglo-Italienne

De Rome : Les dernières informations parvenues de San-Remo annoncent que la prise de contact entre les premiers ministres aurait confirmé l'opposition anglo-italienne à la thèse française au sujet de l'exécution du traité de Versailles.

L'Angleterre intriguerait !

Le New-York Herald écrit au sujet des négociations de San-Remo : L'Angleterre

fait tout son possible pour obtenir l'adhésion de l'Italie à la politique de Lloyd George. Cette politique est basée, on le sait, sur des raisons purement économiques. L'Italie a besoin de charbon et de pétrole. L'Angleterre qui est à même de lui en fournir exploite cette situation.

Dans la zone neutre

De Berlin : On déclare erroné le bruit qui avait couru de l'évacuation par les troupes françaises de la zone neutre, au fur et à mesure que les troupes de la Reichswehr se retireraient à l'intérieur de l'Allemagne. A Francfort seulement quelques postes ont été relevés, mais de nouvelles troupes sont arrivées.

A Francfort

Le Commandant de Francfort a condamné à 3 mois de prison et à une forte amende un agent de police qui n'avait pas suffisamment protégé les troupes françaises contre les injectives de la population.

Le traité Turc

D'après le New-York Herald, le fait nouveau le plus important serait l'adjonction au traité turc d'un accord franco-britannique aux termes duquel la flotte britannique serait chargée de la police des détroits internationaux. D'autre part, Gallipoli serait occupé par un détachement interallié. La place serait sous le commandement d'un français.

La révolte Irlandaise

De Londres : A Londonderry, une nouvelle émeute s'est produite au cours de la nuit dernière. Des agents de police armés de fusils, baïonnette au canon, ont dispersé la foule.

50-A.-LIQUIDATION DES STOCKS 19 bis, BOUL. DELESSERT, PARIS (16^e)

ANNEXE DE PÉRIGUEUX

Vente à l'amiable et au bureau ouvert tous les jours, sauf dimanches et fêtes de 15 h. à 17 h. de :

Baraques en briques et Parpaings ; baraques en Parpaings ; fûts métalliques de 200 litres environ ; pompes d'incendie sur roues (genre extincteurs) convenant surtout pour usine ou grosse Administration. Extincteurs de tous genres et de tous systèmes. Charges de rechange pour extincteurs. Installations intérieures de baraques en bois ou carton cuir.

CAMIONS-AUTOS

PRESSE HYDRAULIQUE

Montage exclusif de Bandages « BERGOUGNAN »

VIDALLAC, Carrossier, rue de la Banque à CAHORS

CADORET
PARIS
SES BISCUITS
SES CHOCOLATS
SES CONFITURES
SA CONFISERIE
USINES MODERNES POUR LA FABRICATION DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES. PARIS - ARQUEL
EN VENTE PARTOUT

FRUITEUR DU « JOURNAL DU LOT » 36

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OMMET

V

— Oh ! C'était bien plus tard !... Et simples coquetteries !... Pense donc, Herbelin, un ami !...

— Est-ce que ce n'est pas toujours un ami ?... Mais je ne puis douter de votre parole. Donc, mettons que c'est par intérêt pour moi que vous avez préparé ce mariage. Le père y consent-il ?

— Avec empressement.

— Bon ! Je n'ai qu'à remercier, car M. Herbelin est un homme parfait, un industriel très remarquable.

— Et mon ami, depuis trente-cinq ans, ajouta le colonel.

— Oui, nous l'avons déjà dit, à propos de sa femme. Quant à Cécile, je la connais depuis sa naissance : c'est un cœur parfait.

— Une très jolie fille...

— Et surtout un esprit droit et profondément honnête. Dans le temps où nous vivons, c'est quelque chose d'appréciable.

— Elle aura huit cent mille francs de dot...

— C'est décent.

— Et moi, je te donnerai trente mille francs de rentes par contrat, en attendant que je te laisse tout ce que je possède...

— Oh ! Ne parlons pas de votre succession ! Vous vous portez comme la tour Eiffel : ce seront nos enfants qui hériteront de vous, et encore !

— C'est bien possible, dit en riant le colonel. Mais enfin tu peux toujours compter sur ma fortune pour une époque indéterminée... Tu sais que j'ai cent mille francs de rente et ma propriété de Clermont.

— Combien dépensez-vous ?

— Qu'est-ce que ça te fait ?

— C'est pour savoir...

— Dans les quarante à quarante-cinq...

— Et encore vous vous forcez...

— Non ! Ça c'est mon chiffre raisonnable... Autrefois, j'allais à soixante-dix ou quinzante...

— Les dames !

— Jamais d'argent aux dames ! Répouja avec vivacité le colonel. Toujours pour moi-même.

— Alors ça coûte beaucoup plus cher.

— Mais on sait que ce n'est pas par intérêt...

— Je te le disais !

On servit le dessert. Le colonel se fit apporter du café, un excellent café, et la digestion commençant, dans un délicieux équilibre physique :

— Qu'est-ce que tu conclus de tout ce que je viens de t'expliquer ?

— J'en conclus que je ne demande pas mieux que d'essayer de vous faire plaisir. Seulement, pour se marier, on est d'accord. Que pensera Cécile ?

— Elle sera enchantée. Epouser un garçon qu'on connaît depuis l'enfance, c'est le rêve !

— Eh ! eh ! Souvent on se connaît trop. Cela assure l'amitié et empêche l'amour.

— Si tu n'es pas aimé, c'est que tu ne le voudras pas. Tourné comme tu l'es.

— Votre portrait, en plus petit.

— Oh ! j'ai été mieux que toi !... Lorsque Cécile saura que tu es agréé par son père, elle te verra tout autre qu'aujourd'hui. Tu ne seras plus le camarade, tu seras le fiancé, l' amoureux... Seulement il va falloir quitter Paris pour faire ta cour.

— Ça ne m'effraie pas.

— Tu iras à la Neuville, à l'usine, et tu t'occuperas avec le père, en mariant avec la fille... Tu ne t'ennuieras pas : il y a à Saint-Sauveur une chasse très belle, un voisinage agréable...

— Notamment le marquis de Condottier.

Le neveu et l'oncle échangeaient un regard.

— Je ne crois pas, dit le colonel,

qu'il ait souci de se montrer dans le pays.

— Ça dépendra de sa fantaisie du moment, répondit Raoul. C'est un seigneur qui n'est pas étouffé par les scrupules...

— Oui, mais c'est un homme bien élevé.

— Moi, je n'ai personnellement rien contre lui. Il a toujours été très gracieux avec moi. Mais il y a des gens qui prétendent que c'est un fameux chenapan.

— Ils n'ont pas tort... Donc, je puis annoncer à Herbelin ton arrivée à la Neuville ?

— C'est si pressé que ça ?

— Qu'est-ce qui t'arrête ?

— Rien.

— Tu vivras là pendant quelques mois. Puis lorsque tu seras décidé à faire ta demande et que Cécile sera disposée à l'accueillir, je mettrai des gants blancs et nous marcherons. Est-ce dit ?

— C'est dit.

Il se levèrent de table, passèrent dans les salons, qui étaient à peu près vides, prirent leurs pardessus et sortirent. Dans la rue, ils cheminèrent pendant quelque temps sans parler, puis arrivés sur le boulevard des Capucines :

— Où vas-tu ? demanda le colonel.

— Je vais jusqu'aux Variétés.

— Moi, j'entre à l'Opéra. Bonsoir. Trois jours plus tard, dans la salle à manger de Saint-Sauveur, pendant le déjeuner, Herbelin prit la parole et dit :

ment, nous allons avoir un hôte.

Et, comme la mère et la fille dirigeaient, en même temps, leurs regards sur lui avec curiosité, il ajouta :

— Raoul Pérignon vient suivre les travaux de la fabrique. Je ne puis naturellement pas le laisser camper à l'auberge, il logera ici.

Une légère rougeur monta au visage de M. Herbelin au nom de Pérignon. Dans ses yeux intelligents une lueur passa. Une question vint sur ses lèvres qu'elle retint, et d'une voix très calme :

— Je veillerai à ce qu'il soit installé aussi bien que possible.

Herbelin approuva de la tête, et se tournant vers sa fille :

— Son arrivée ne te contrarie pas, je pense ?

— Je serai enchantée de le voir. C'est un très gentil garçon. Mais, ajouta-t-elle, avec une nuance d'inquiétude, qu'est-ce qu'il fera à l'usine ?

— Il étudiera tous les procédés de fabrication.

— Alors il n'aura pas de fonctions déterminées ?

— Non, il sera là en amateur.

— Ah ! Bien ! De sorte qu'il ne prendra la place de personne ?

— Assurément.

Cette déclaration parut contenter la jeune fille. Elle reprit gaiement :

— Et vicomte ! Tu te représentes un vicomte Raoul vendant, par exemple, des produits chimiques ?

— Pourquoi pas ?

— C'est drôle ! Moi, je ne peux pas me figurer Raoul autrement que dans un salon, et très bien habillé, faisant le gentil quand il était petit, et le gracieux maintenant qu'il est grand... Mais un Raoul travaillant comme toi, papa, ou M. Cendrillon, ou M. Laroque...

— A ce dernier nom, Mme Herbelin leva la tête et lança un fin coup d'œil sur sa fille. David, lui, n'avait pas sourcillé. Il posa sa fourchette et dit :

(A suivre).

GARAGE DU NORD

ALIBERT et MURAT

4, rue des Cadourques, Cahors

Télégrammes : Norgarag-Cahors

Réparations. Mise au point

LOCATION D'AUTOMOBILES

PRIX MODÉRÉS

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé),